



GARDE D'ENFANT(S) (1)

MISSIONS

L'emploi de Garde d'enfant(s) (1) consiste à exercer une garde au domicile des parents de(s) enfant(s) de plus de trois ans, en présence ou non des parents.

Le/la garde d'enfant(s) assure une présence auprès de(s) enfant(s) sur une courte durée et veille à leur sécurité en permanence.

L'emploi de garde d'enfant(s) (1) peut également prévoir d'alimenter l'enfant ou les enfants à partir de préparations réalisées par les parents

Les activités principales de l'emploi sont :

- Assurer une présence.
- Assurer sa sécurité.
- Aider à la prise de repas.

Enfin, il nécessite également de rendre compte, de façon orale ou écrite, sur la manière dont s'est déroulée la garde.

Responsabilité hiérarchique ou encadrement :

L'emploi de Garde d'enfant(s) (1) ne comporte aucune responsabilité hiérarchique.

.

PROFIL

L'emploi exige d'avoir les qualités suivantes :

- L'organisation,
- La patience,
- La force de proposition,
- La flexibilité.
- Le sens du contact.

L'exercice de l'emploi exige également de l'autonomie dans l'organisation du travail et nécessite de rendre compte à la fin de l'intervention sur :

- les problématiques rencontrées avec le(s) enfant(s)/ la famille.
- les risques rencontrés lors de l'exercice de son activité.

QUALIFICATIONS

L'emploi de Garde d'enfant(s) (1) est accessible sans certification particulière.

VALEURS

PROFESSIONALISME

BIENVEILLANCE

SOLIDARITE

SENS DU SERVICE

PASSION

Date : Nom et signature :